



Journée internationale des droits de l'enfant 2021 : le droit au jeu et aux loisirs

Thème: Jeu et loisirs

Chaque année, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre), du matériel pédagogique est élaboré sur un thème spécifique de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui change chaque année. Pour l'année 2021, le thème choisi est « le droit au jeu, au repos et aux loisirs » car ce droit pour les enfants et les jeunes du monde entier a été sévèrement restreint à cause de la pandémie de COVID-19.

La mise en œuvre de ce droit est élémentaire pour qu'un enfant grandisse en bonne santé. En jouant, les enfants et les jeunes se développent physiquement, psychologiquement et émotionnellement. Le jeu libre, qui se concentre sur les essais, les erreurs et les découvertes, est précieux sous de nombreux aspects. Dans ses différents articles, le neurobiologiste Gerald Hüther explique la valeur du jeu pour le cerveau (voir sous Informations complémentaires sur le site web). En effet, dans le cadre du jeu libre et expérimental, les réseaux neuronaux de la zone complexe du cerveau, en particulier du cortex frontal, sont aménagés de sorte à permettre de nouvelles connexions. En revanche, lors d'un travail ciblé tel que l'apprentissage du vocabulaire, seule une zone spécifique du cerveau est activée. Jouer librement permet ainsi de créer des connexions nouvelles et durables dans le cerveau.

« Les gens n'arrêtent pas de jouer parce qu'ils vieillissent, ils vieillissent parce qu'ils arrêtent de jouer ! »

Oliver Wendell Holmes (1809 – 1894)

Le jeu est également précieux pour le développement des compétences sociales. En effet, en jouant ensemble, les enfants apprennent de nombreuses compétences : la collaboration, l'écoute, la prise de responsabilités, la résolution commune des conflits, ou encore l'importance du respect des règles.

Pour l'historien néerlandais, Johan Huizinga, le jeu « est une action ou une activité volontaire, accomplie dans certaines limites fixées de temps et de lieu, suivant une règle librement consentie mais complètement impérieuse, pourvue d'une fin en soi, accompagnée d'un sentiment de tension et de joie, et d'une conscience d'être autrement que dans la vie courante ».

Les exercices proposés dans les fiches pédagogiques encouragent une réflexion individuelle et collective sur le comportement des enfants pendant leur temps libre. Il est donc important de prévoir dans vos activités du temps de discussion. En fonction des thèmes apportés par les enfants et les jeunes, il existe différents points de départ : que signifie « repos » pour les élèves ? Une discussion sur la signification et la valeur de ce droit peut aussi constituer une base de discussion passionnante : pourquoi avons-nous besoin de ce droit ? Qu'apporte-t-il personnellement et quelle valeur apporte-t-il à la société ? Dans quelle mesure l'État assure-t-il sa responsabilité de promouvoir la mise en œuvre de ce droit ? Quels sont les infrastructures présentes dans le monde des enfants et des

jeunes ? Est-ce que les circonstances actuelles permettent une mise en œuvre correcte du droit au jeu ou avons-nous besoin d'offres supplémentaires ?

Les téléphones mobiles et les jeux électroniques font partie intégrante de ce bloc thématique. À quoi jouent les enfants et les jeunes ? Quels sont les contenus et les éléments qu'ils considèrent comme bénéfiques, et ceux qui ne le sont pas ? Quelle est la différence entre un jeu de société et un jeu en ligne ? Dans quelle mesure ces appareils électroniques sont-ils adaptés aux loisirs ? Des liens vers des études actuelles et des informations en la matière sont disponibles dans *les Informations complémentaires* sur le site web.

« Le jeu est la plus haute forme de recherche . »

Albert Einstein (1879-1955)

Note additionnelle sur le matériel pédagogique

Le matériel suivant contient des suggestions d'activités pédagogiques sur *le droit au jeu, au repos et aux loisirs* pour les trois cycles de la scolarité obligatoire. Il y a aussi du matériel supplémentaire qui peut être utilisé pour les classes plus jeunes, dans les groupes ayant le français comme langue étrangère ou dans l'éducation spécialisée. Ce matériel est marqué par ce symbole.



Le jeu, le repos et les droits de l'enfant

Art. 31 de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) : le droit de l'enfant au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives et de participer à la vie culturelle et artistique.

(1) Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.

(2) Les États parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique, et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité.

Ce thème est fortement lié au développement sain de l'enfant ; c'est pour cette raison qu'une série d'autres articles de la CDE doivent être pris en considération.

- Article 17 : Accès à une information appropriée : ce droit encourage, d'une part, l'accès aux médias et à une information appropriée. D'autre part, il exige également la protection des enfants et des jeunes dans ce domaine.
- Article 24 : Jouir d'une meilleure santé possible et accès



aux services médicaux.

- Article 28 : Droit à l'éducation.
- Article 29 : Les objectifs de l'éducation : elle doit favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités.

Le jeu fournit une base pour le développement de la conscience démocratique car il encourage la formation d'opinions ; il a une influence positive sur l'estime et la confiance en soi ; il encourage le vivre ensemble et il développe des compétences de négociation. Par ailleurs, le développement de ces composantes concerne aussi d'autres droits mentionnés dans la Convention, tel que le droit à la participation (article 12) ou la liberté d'expression (article 13).

« On peut en savoir plus sur quelqu'un en une heure de jeu qu'en une année de conversation. »

Platon (427 – 348/347 av. J.-C.)

Références au plan d'études romand (PER)

Les enfants et les jeunes doivent avoir les moyens de participer au développement positif de leur environnement, de connaître leurs droits et de les défendre. Une discussion sur les droits de l'enfant commence par l'expérience concrète et quotidienne des enfants. C'est le cas du droit au jeu et aux loisirs. Le PER est orienté vers l'acquisition de compétences définies ; les compétences suivantes en particulier peuvent être développées avec les idées d'enseignement actuelles :

Cycle 1 et 2 : contribuer au vivre ensemble et faire l'exercice de la démocratie ; expérimenter diverses situations et en tirer des conséquences, se situer comme individu et réfléchir à ses valeurs et à celles de la société.

Cycle 3 : recourir aux droits humains comme valeurs de référence et s'engager en faveur de la démocratie ; réfléchir aux expériences existentielles fondamentales ; clarifier les valeurs et les normes et assumer la responsabilité des décisions.

Les activités proposées visent le développement de compétences spécifiques liés à l'éducation au développement durable (EDD) : la pensée créatrice (penser de manière critique et constructive), la réflexion sur ses propres valeurs et celles des autres, la collaboration et la participation. Ces compétences permettent aux élèves de prendre position afin d'agir plus tard de manière responsable en tant que citoyen.ne.s dans un environnement

où la vitesse et le stress des loisirs de notre société représentent un grand défi. Les élèves font un lien entre la société, leur propre monde et les droits de l'enfant.

Recommandations à l'enseignant-e

En guise d'introduction aux activités concernant les trois cycles, il est important d'introduire les droits de l'enfant, en posant des questions générales comme : As-tu déjà entendu parler des droits de l'enfant ? Quels droits de l'enfant connais-tu ? Quels droits de l'enfant sont particulièrement importants pour toi ?

Par ailleurs, avant de discuter des droits de l'enfant en classe, il est nécessaire de créer le cadre approprié. En effet, les discussions autour des droits de l'enfant peuvent mettre en évidence les inégalités parmi les élèves ou d'éventuelles violations de leurs droits. Il est donc important de créer une atmosphère de confiance en demandant aux élèves de ne pas juger ou se moquer des autres, afin que chacun.e puisse s'exprimer dans le respect mutuel.

Sur notre site Internet, il est possible de télécharger divers documents sur les droits de l'enfant en général, par exemple une version complète des droits de l'enfant, ainsi qu'une version adaptée aux enfants.

Objectifs pédagogiques

Les activités proposées sont basées sur les objectifs d'apprentissage et sur les compétences suivantes :

- Les élèves réfléchissent à leur comportement de jeu et à celui de leurs camarades.
- Les élèves découvrent l'importance des règles, du travail d'équipe et de l'équité lorsqu'ils jouent.
- Les élèves peuvent citer des raisons pour lesquelles le jeu, le repos et les loisirs sont nécessaires pour les enfants et les jeunes.
- Les élèves analysent leur propre comportement concernant leur temps libre et vérifient s'ils ont suffisamment de temps pour jouer et se détendre pendant leur temps libre.
- Les élèves peuvent citer des raisons pour lesquelles le droit au jeu et aux loisirs peut être restreint.

Impressum : Fiche élève : Droit au jeu et aux loisirs

Gestionnaire de projet et coordination : Terre des Hommes Suisse, terre des hommes schweiz, Stiftung Kinderdorf Pestalozzi, Integras

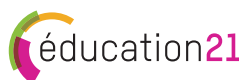
Rédaction : Pascale Sophie Bauer, Barbara Germann

Traduction : Jessica Pierobon

Illustrations : Martin Bauer

Graphique : Michèle Minet

En collaboration et avec le soutien d'éducation21



Avec le soutien financier de la Confédération, en vertu de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ)





Idées d'activités sur le thème du droit au jeu et aux loisirs

Liens au PER

- **FG 22** Agir par rapport à ses besoins fondamentaux en mobilisant les ressources utiles (2).
- **FG 25** Reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire (2, 3).
- **FG 28** Développer la connaissance de soi et apprendre au contact des autres (D).
- **SHS 22** Identifier la manière dont les hommes ont organisé leur vie collective à travers le temps, ici et ailleurs (6).
- **SHS 24** Identifier les formes locales d'organisation politique et sociale (3).
- **CT** Communication, démarche réflexive, collaboration, pensée créatrice.

Bloc d'activités : Hobbies

1. Jeu d'introduction – le jeu du mime

Objectifs

Les élèves peuvent classer les hobbies par catégorie.
Les élèves analysent leur propre comportement en matière de loisirs.

- **Encourager le jeu et s'amuser ensemble**
- **Stimuler la créativité**



Matériel

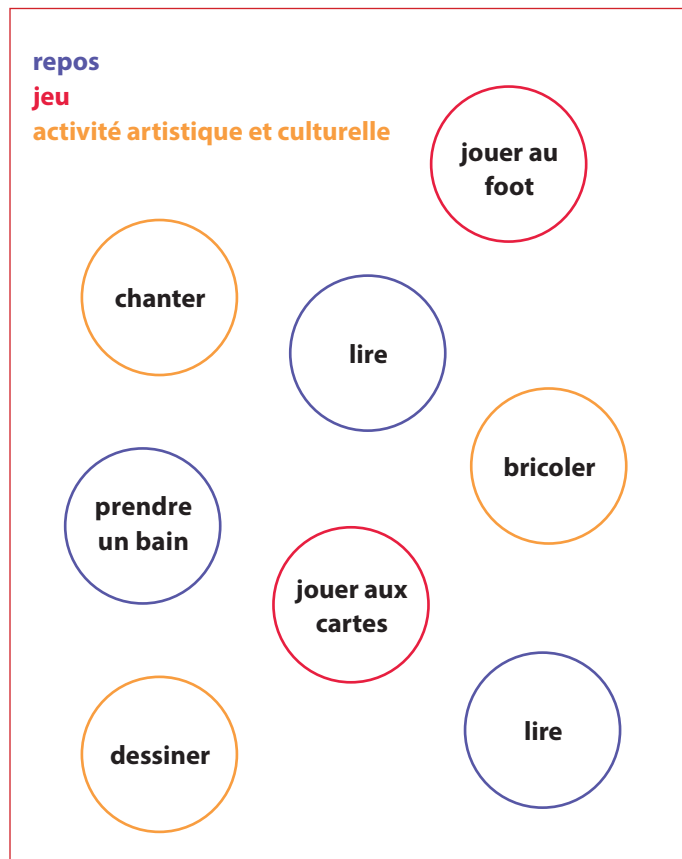
Tableau noir, fiche élève N°1 et 2 (cycle 2), cartes facultatives sur les hobbies (version image à télécharger sur notre site).

Disposition

Classe entière

À tour de rôle, les élèves miment un hobby devant le groupe ou la classe. L'enseignant·e ou un élève écrit au tableau les hobbies devinés. Si l'enseignant·e estime que certains enfants ont des difficultés à trouver des idées de loisirs qu'ils pourraient mimer, les élèves peuvent se suggérer des hobbies à l'oreille ou l'enseignant·e peut préparer des petites cartes à l'avance. Les loisirs devinés sont ensuite encadrés avec différentes couleurs pour les classer dans les catégories jeu, repos et activité artistique et culturelle (voir exemple). En fonction de l'âge, il peut être nécessaire d'expliquer les termes «repos» et «activité artistique et culturelle». Certains hobbies sont à la fois récréatifs et reposants et sont encadrés de deux couleurs.

Schéma possible au tableau



20 idées pour le jeu du mime

Caresser un chat, allumer un feu de camp, regarder la télévision, faire de la planche à voile, faire du patin à roulettes, aller au cinéma, faire du bricolage, prendre un bain, jouer de la trompette, s'endormir, faire de l'équitation, faire des mots croisés, écouter de la musique, aller au musée, danser, jouer au volley-ball, jouer aux échecs, faire du camping, faire du saut en hauteur, faire de l'alpinisme.

2. Se reposer, jouer ou pratiquer une activité artistique ?

Durée de l'activité

5 à 15 minutes

Matériel

Fiche élève

Disposition

Travail individuel ou en binôme

Voir la fiche élève Cycle 2 – Exercice 3 – 5. En alternative aux exercices n° 4 et 5, les élèves écrivent leurs loisirs sur des post-it et les accrochent dans la classe.



Bloc d'activités : Mon temps libre

3. Analyser sa propre routine quotidienne

Objectifs

Les élèves analysent leur propre comportement en matière de temps libre. Les élèves vérifient s'ils ont suffisamment de temps pour jouer et se détendre pendant leur temps libre.

- **Encourager le jeu et s'amuser ensemble**
- **Les élèves expérimentent la solidarité (jeu de l'araignée)**
- **Les élèves se rendent compte qu'il en faut peu pour jouer**



Matériel

Fiche élève Cycle 2 / Exercice 6

Durée de l'activité

15 – 25 minutes

Disposition

Travail individuel et en binôme

Prolongement possible pour l'activité 3.

Vous trouverez de plus amples informations sur le droit des enfants au jeu et aux loisirs dans *les Informations complémentaires* sur notre site web.

Discussion : ton temps libre

Conseil: Pour les classes plus nombreuses, après avoir organisé les élèves en petits groupes, on peut leur distribuer les questions préalablement écrites sur des bouts de papier.

- Que signifie le temps libre pour toi ? Combien d'heures de temps libre as-tu par jour ?
- Qu'est-ce que tu fais pendant ton temps libre ? Tu es dans un club ? Tu fais du bénévolat ?
- Est-ce que tu peux décider toi-même de ce que tu veux faire pendant ton temps libre ?
- Combien de temps non planifié as-tu ? Quelles sont tes limites/restrictions ?

Est-ce que tu sais comment tes parents/grands-parents passaient leur temps libre lorsqu'ils étaient enfants ou adolescents ?

Qu'est-ce qui a changé par rapport à aujourd'hui ?

Quelles sont les activités pour lesquelles ils ont eu plus ou moins de temps ?

4. Jeux de rôle pour le temps libre (à partir de 10 ans)

- **Développer des compétences de dialogue et d'empathie**
- **L'écoute mutuelle est encouragée**



Matériel

Copier une fiche par groupe et la découper

Durée de l'activité

Environ 30 minutes

Disposition

Travail en groupe

Copier une feuille par groupe et découper les rôles. La classe est divisée en groupes de 4 personnes. Chaque élève tire au sort une des quatre cartes avec les rôles. Un élève ou l'enseignant-e lit à haute voix le contexte. Les élèves représentent leur propre intérêt et débattent.

Prolongement possible pour l'activité 4.

Un ou plusieurs groupes présentent leur jeu de rôle à la classe.

Discussion

Les élèves discutent du sujet en groupes et réfléchissent à ce qu'ils aimeraient partager avec la classe. Ils partagent ensuite leurs réflexions avec le reste du groupe.

Bloc d'activités: Jeux

Objectifs

Les élèves découvrent l'importance des règles, du travail d'équipe et de l'équité lorsqu'ils jouent. Les élèves peuvent nommer et respecter des règles.

- **Encourager le jeu et s'amuser ensemble**
- **Participation**



Disposition

Travail en groupe

5. On apprend de nouveaux jeux ensemble

Préparation

Les élèves sont invités à penser à leur jeu préféré et à réfléchir à la manière dont ils peuvent l'expliquer le plus brièvement et clairement possible à leurs camarades de classe. Idéalement, il s'agit de jeux qui peuvent être joués en groupe et qui nécessitent le moins de matériel possible.



Activité

Les élèves présentent leurs jeux préférés en petits groupes. Quelques jeux sont essayés ensemble. Étant donné que la séquence ne prévoit que quelques jeux, les suggestions de jeux peuvent être mises en œuvre pendant plusieurs semaines lors des cours d'éducation physique ou dans la cour de récréation.

Prolongements possibles

- Créer un livre d'idées avec des jeux pour l'intérieur ou en cas de mauvais temps.
- Créer un livre d'idées avec des jeux fabriqués à partir de matériaux recyclés.

6. Jeu de société

Objectifs

Les élèves peuvent citer les raisons pour lesquelles les jeux et les loisirs sont d'une grande importance pour les enfants et les jeunes. Les élèves peuvent citer des raisons pour lesquelles le droit au jeu et aux loisirs est entravé. Les élèves analysent leur propre comportement en matière de temps libre.

- **Encourager le jeu et s'amuser ensemble**



Matériel

- 1 dé
- 1 jeton par élève (cela peut être aussi des gommes ou des objets similaires)
- Plateau de jeu avec questions (selon le temps de préparation de l'enseignant-e, les questions et les réponses sont rassemblées sur une seule feuille. Une alternative serait de découper les cartes)
- 1 bloc et un stylo par groupe

Disposition

Travail en groupe

Déroulement du jeu

Chaque élève a son propre jeton. Il existe 3 catégories de questions. À tour de rôle, les élèves lancent le dé et répondent aux questions de la carte de la même couleur que celle de la case sur laquelle ils avancent. Les élèves ne sont pas autorisés à lire eux-mêmes leur question, car la réponse se trouve sur la même carte. C'est l'élève à gauche de celui qui a lancé le dé qui lui lit la question. Certaines questions sont de nature personnelle, il n'y a donc pas de bonne ou de mauvaise réponse ; c'est-à-dire que l'élève peut toujours avancer son pion d'une case dans la catégorie 1 (ces questions sont marquées d'une empreinte digitale). Pour les questions des autres catégories, si l'élève donne la bonne réponse, il reste sur la nouvelle case. Si sa réponse est fausse, l'élève recule d'une case.



Catégorie 1 : Ton temps libre (champs rouges)

Les élèves répondent aux questions personnelles.

Catégorie 2 : Que signifie le jeu pour le développement de l'enfant et de la psyché ? (champs bleus)

Les élèves apprennent de manière ludique les effets positifs du jeu sur le corps et le psychisme.

Note complémentaire

- Le jeu est bon pour limiter le stress, nous rend heureux/ses et contribue à façonner les opinions.
- Il favorise l'apprentissage du contenu, il développe nos compétences sociales, la tolérance et la résolution des conflits.
- Il favorise la forme physique, la créativité et la confiance en soi.

Les élèves apprennent de manière ludique les effets positifs du jeu sur le corps et le psychisme.

Catégorie 3 : Le droit au jeu et aux loisirs (champs jaunes)

Les élèves apprennent de manière ludique dans quelle mesure le droit au jeu et aux loisirs peut être restreint et le comparent à leur propre situation.

Note complémentaire

Quelles pourraient être les raisons pour lesquelles le droit au jeu et aux loisirs n'est pas garanti ?

- Le jeu n'est pas considéré comme important.
- L'environnement est très peu propice au jeu (trafic routier, pollution atmosphérique, déchets, insécurité).
- Travail des enfants (pas de temps pour jouer).
- Pas d'aires de jeux (manque de parcs, de terrains de jeux).
- La pression scolaire et la performance.
- Les pauses à l'école sont trop courtes pour jouer correctement.



- Journées surchargées par de nombreuses activités extra-scolaires, etc.
- Trop de devoirs.
- Négligence des enfants et des jeunes par leur famille.
- Forte exposition aux médias et aux réseaux sociaux (trop peu d'exercice).

Voir matériel Cycle 2.

Prolongement possible de l'activité 6 (jeu de société)

Dicussion : Le temps libre ici et ailleurs

- Pourquoi le droit au jeu et aux loisirs est-il important pour toi ?
- Pourquoi certains enfants n'ont-ils pas droit à du temps libre ?
- Selon toi, pourquoi certains enfants dans le monde ont-ils très peu de temps pour jouer ? (travail des mineurs, influence du rôle de genre, par exemple, dans de nombreux pays, les filles doivent faire le ménage et s'occuper de leurs frères et sœurs)

Prolongements possibles

- Les élèves organisent un après-midi de découverte des talents pour les autres élèves et les parents et présentent des réalisations artistiques et sportives.
- Diverses activités de loisirs sont visitées (club de football, salle d'escalade, skatepark, etc.) pour s'inspirer de nouveaux loisirs.
- Concevoir ensemble l'aire de jeu (par exemple, peindre des jeux sur le sol, peindre des bancs, etc.) .
- Demander au maire/syndic s'il est possible d'installer un nouvel équipement de terrain de jeu ou un panier de basket sur le terrain de jeu.
- Organiser un après-midi jeux ou un rallye ludique pour les autres classes.

